

AERO L'AIGLE MAINTENANCE

Sigle : A.L.M

Société à responsabilité limitée à Associé Unique

Au capital de 5 000 euros

Siège social : Anglures Aéroport de l'Aigle-Saint-Michel

61300 SAINT-SULPICE-SUR-RISLE

483 288 213 RCS ALENCON

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-six,
Et le vingt-cinq février à huit heures,

Monsieur Thierry LEMAITRE,
Né le 21 mai 1960 à Lillebonne,
De nationalité française,
Demeurant à Brevilly 61300 CHANDAI,

Associé Unique de la Société AERO L'AIGLE MAINTENANCE, ayant comme sigle A.L.M., société à responsabilité limitée à Associé Unique, au capital de 5 000 euros, dont le siège social se situe à Anglures Aéroport de l'Aigle-Saint-Michel 61300 SAINT-SULPICE-SUR-RISLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Alençon sous le numéro 483 288 213, envisage la transformation de ladite Société en société par actions simplifiée et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

La Société SAS ALAE CONSEILS

Société par actions simplifiées à Associé Unique

Au capital de 1 000 euros, dont le siège social se situe au 38, Rue de la Tour 75016 PARIS

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 910 173 343

Représentée par Monsieur Bruno CHENIN – Expert-comptable et Commissaire aux Comptes

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à SAINT-SULPICE-SUR-RISLE

Le 25 février 2026

Monsieur Thierry LEMAITRE

Gérant Associé Unique

